
Communiqué pour diffusion immédiate

Rimouski, le vendredi 16 décembre 2011

Le projet de complexe culturel de la Coopérative de solidarité Paradis termine à la 9^{ième} position de sa catégorie de budget au concours du *Fonds communautaire Aviva* !

La demi-finale se déroulait **du 5 au 16 décembre**. La communauté a répondu à l'appel du Paradis et a massivement voté en ligne pour le projet, qui a terminé à la 9^{ième} position parmi un total de 90 projets demi-finalistes à travers tout le Canada. Pour accéder à la finale, le projet devait se trouver parmi les 10 idées ayant obtenu le plus de votes dans sa catégorie de budget.

Les votes sont maintenant fermés. Les noms des finalistes seront officiellement annoncés sur le site du concours le lundi 19 décembre à midi.

Merci à tous et à toutes pour votre appui !

Le Paradis tient à remercier tout celles et ceux qui ont soutenu sa candidature dans le cadre de ce concours :
la Ville de Rimouski, TV Cogeco, le Conseil de la Culture du Bas-Saint-Laurent, la CRÉ du Bas-Saint-Laurent, la Chambre de commerce de et l'industrie de Rimouski-Neigette, le Réseau accès crédit, Paraloeil, le Centre d'artistes Caravansérail, la LIR, le journal du Mouton Noir, Soliel Perrault, Jacques Bérubé, Thomas Aubert et la firme Hysope Média, Éric Forest, Guy Dionne, Ginette Lepage, Claude Fortin, Jean-Marc Vincent, David Savard, Sébastien Gagné, les Assurances Claude Belzile ainsi que tout celles et ceux qui ont quotidiennement voté pour le Paradis durant cette campagne!

La Coopérative Paradis, qui compte 11 organismes culturels membres, est un espace de diffusion et de création artistique ayant pour mandat de soutenir l'ensemble de la communauté culturelle en rendant ses lieux accessibles à toutes et à tous.

- 30 -

Source : Cybel Chagnon
Responsable des espaces en location et des communications
Coopérative de solidarité Paradis
info@coop-paradis.com
www.coop-paradis.com

